

SAS BIOMETHANE DE LAISNE
En qualité de président Laurent DE BISSCHOP
15 Ferme de Chaumont
02860 MONTHENAUT

Mairie de GRANDLUP-ET-FAY
1 Grand Rue,
02350 GRANDLUP-ET-FAY

A Monthenaut, le 31/08/2020

Objet : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement ; proposition de type d'usage futur

Monsieur le Maire,

Nous sommes en cours de définition d'un projet de stockage de digestat de méthanisation, sur la commune de Grandlup-et-Fay. Il s'agit d'un stockage temporaire avant épandage de digestats agricoles.

Ce projet constitue une annexe à notre unité de méthanisation ; installation classée pour la protection de l'environnement, soumise à enregistrement pour la rubrique n° 2781 (Installation de méthanisation de déchets non dangereux ou de matière végétale brute).

Dans ce cadre, en application du 5° de l'article R512-46-4 du code de l'environnement, nous sollicitons votre avis sur notre proposition suivante de type d'usage futur du site en cas de mise à l'arrêt définitif de l'installation :

Réutilisation de l'ouvrage et du terrain pour des activités agricoles telles qu'autorisées par le document d'urbanisme présent sur la commune.

Vous en remerciant, Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

En qualité de président Laurent DE BISSCHOP



Le Maire

C. VUILLIOT